



CANTON DE FRIBOURG

**Grand Conseil.** — Hier, on a discuté le projet rétablissant la peine de mort. Ce projet a été adopté par 64 voix contre 12 (députation du Lac).

Une motion, signée de MM. Dinichert, Biemann, Liechti, Struby, Biolley, Guillod, Perrotet, Gutknecht et Engelhart, invite le Conseil d'Etat à examiner si et dans quelle mesure il est possible de remettre à la Banque d'Etat les services de la Recette générale et de la Trésorerie, afin d'arriver à une simplification des rouages financiers.

Aujourd'hui, nominations et projets de loi sur la caisse de retraite des instituteurs.

**Loterie de Fribourg.** — Jeudi après midi et vendredi matin a été fait le premier tirage de la seconde série de la loterie de l'Université. Voici les principaux lots sortis : 25,000 fr. au N° 849,197 ; 5000 fr. au N° 730,057 ; 2500 fr. au N° 802,230 ; 1000 fr. aux N°s 392,129 et 157,487 ; 500 fr. aux N°s 638,789 ; 777,705 ; 789,684 ; 889,502 et 548,783.

**Nominations ecclésiastiques.** — Par décision de Monseigneur l'évêque de Lausanne et Genève, M. l'abbé Clément Equey, rév. chapelain de Saint-Aubin, est nommé curé de Ponthaux.

M. l'abbé François Porchel est nommé chapelain de Villars-les-Joncs, près Fribourg.

**Mutations militaires.** — Par décision du Conseil fédéral, M. Louis Thurler, à Estavayer, passe de l'élite dans la landwehr ; MM. Jean Schaller, Louis Bourgnicht, à Fribourg, Alfred Chassot, d'Estavayer, passent de la landwehr dans le landsturm.

M. le major Charles Weck est libéré du service.

**Industrie fribourgeoise.** — Notre contrée subit de plus en plus l'invasion des produits étrangers, pendant que notre industrie indigène souffre d'une anémie et d'un abandon croissants.

Dans nos campagnes elles-mêmes, on commence à n'avoir de goût et de complaisances que pour les articles exotiques, importés par d'habiles intermédiaires, ou débités sur nos places de foires par de grotesques charlatans.

Aussi est-il urgent de réagir contre un système qui contribue, plus qu'on ne le pense, à la diminution de notre fortune nationale.

Fribourgeois, aidons-nous les uns les autres et Dieu nous aidera tous !

Autrefois, par exemple, Fribourg était réputé au loin pour ses draps et nos concitoyens ne songeaient point à se vêtir d'autres tissus que de ceux fournis par les toisons de leurs brebis.

Depuis quelques années, hélas ! nous subissons l'influence de cette fin de siècle, et, aux étoffes simples, belles, inusables d'antan, nous substituons des tissus équivoques, des draps d'une durée éphémère.

Et, pourtant, en visitant l'Exposition de Fribourg, nous admirions tous les splendides draps et milaines du pays et, avec le *Journal de Vevey*, dans son N° du 16 août 1892, nous adressions nos plus chaleureux compliments à M. Jules Gremaud, à Neirivue, propriétaire d'une filature de laine — entreprise des

plus intéressantes, d'un bel avenir et dont on est heureux de féliciter la pittoresque Haute-Gruyère.

Ce jeune homme, après une excellente formation dans une des premières maisons de Zurich, a voulu prouver qu'en terre de Gruyère il existe encore des hommes de courage et d'initiative.

Après avoir acheté la fabrique de draps d'Echarlens, M. Gremaud a su donner un vigoureux essor à l'établissement similaire de Neirivue.

Ainsi que nous avons pu le constater nous-mêmes, la maison Gremaud est en mesure d'offrir à ses clients un choix des plus variés et des mieux assortis de draps et de milaines du pays.

Tous nos concitoyens qui veulent rendre un juste hommage aux véritables tissus indigènes et faire en même temps acte de solidarité patriotique sont priés de ne pas perdre de vue cet établissement de la Haute-Gruyère.

En finissant, nous renvoyons nos lecteurs à la lecture du rapport si intéressant de M. Meyer, directeur d'une école zuricoise de tissage, sur les produits de l'industrie des tissus.

Dans cet exposé, M. Meyer, avec toute la compétence qu'on lui connaît, met en puissant relief les qualités spécialement bonnes de nos laines fribourgeoises et le parti meilleur que nous pourrions en tirer.

Lorsqu'on sait que la Suisse importe annuellement des étoffes de laine pour environ 50 millions de francs, on n'a pas de peine à se convaincre que la fabrication des tissus dans notre canton doit être augmentée et favorisée le plus possible.

A ce sujet, nous nous référons aussi aux études entreprises par notre Direction de l'Intérieur concernant les améliorations et le développement qui pourrait être apporté à l'élevage du mouton, spécialement au point de vue d'une meilleure sélection de la race. On reconnaît généralement que nos agriculteurs auraient un avantage à développer davantage l'élevage du mouton ; mais nous nous réservons de traiter cette question dans un second article.

Des amis de leur pays.

**Un député heureux et content.** — M. Python, voulant faire passer son nom à la postérité, dota le canton de Fribourg de l'Université. M. le député Currat, dans la même intention, se contentait de vouloir nous donner une échelle à poissons. Mais, ne pouvant réussir à nous octroyer ce célèbre cadeau, il se rabattit sur la peine de mort. Grâce à un discours de mosaïque mémoire, il émut le Grand Conseil, les criminels tremblèrent et, au lieu de se contenter d'un assassinat, ils assommaient trois personnes à la fois ; Caserio, que la peine de mort n'avait pu retenir de perpétrer son crime odieux, vit, au dernier moment, apparaître la silhouette de M. Currat et trembla, c'est le député de Grandvillard qui le dit.

Lorsque la guillotine fera sa marche triomphale à Fribourg et que l'acier luisant du couperet se rougira du sang du pauvre malheureux, M. Currat pourra s'écrier : Voilà mon œuvre ! et une voix du ciel lui répondra : Dieu ne veut pas la mort du pécheur, mais sa conversion.

**Comptes de l'Etat.** — Dans notre dernier numéro, nous avons demandé s'il est vrai que la com-

mission d'économie publique, nommée par le Grand Conseil pour vérifier les comptes de l'Etat, ne s'acquiesce pas consciencieusement de sa mission ?

La *Liberté* dit qu'en accusant ainsi cette commission, la *Gruyère* s'est rendue responsable d'une calomnie. Avant d'employer les gros mots et l'insulte, la *Liberté* ferait bien de se relire, car, dans le même article où elle nous accuse de calomnie, elle constate le fait que, des sept membres dont se compose la commission d'économie publique, il n'y a eu que le président et un membre qui aient cru devoir participer à une vérification sommaire de la comptabilité, etc.

Est-ce bien s'acquiescer consciencieusement de sa mission ? A nos lecteurs d'en juger.

D'ailleurs, nous sommes heureux que la *Liberté* ait relevé notre accusation, et nous allons révéler aux contribuables fribourgeois de quelle manière ces vérifications se font, comment le gouvernement facilite aux membres de la commission d'économie publique leur besogne et quelle confiance on peut avoir dans les rapports dressés par ces commissions. Pour aujourd'hui, nous ne rappellerons que ce petit fait : Les comptes de l'Ecole normale d'Hauterive furent jadis aussi soi-disant vérifiés par une commission du Grand Conseil, ces comptes furent trouvés exacts et ratifiés par le Grand Conseil, et quel fut le résultat final de tout ce travail de vérificateurs ? C'est que le peuple fribourgeois y est pour une somme de 50,000 fr.

La *Liberté* estime-t-elle que cette commission de vérification a rempli consciencieusement son devoir ?

GRUYERE

**Une constatation.** — Nos lecteurs savent que le programme de l'Union démocratique se résume en ces trois points : Représentation proportionnelle. Extension des droits populaires : Referendum financier. Simplification des rouages administratifs et judiciaires.

L'*Ami du peuple* du 15 novembre s'écrie : « Il est beau le programme de l'Union démocratique. » Nous sommes heureux que notre confrère du N° 13 soit une fois d'accord avec nous et nous espérons que, puisqu'il trouve le programme de l'Union démocratique si beau, il voudra bien user de son influence pour sa réalisation.

**Incendie.** — Depuis longtemps, la ville de Bulle n'avait vu un incendie aussi grand que celui qui a dévoré la maison de M. Alphonse Demierre, vendredi soir. Vers minuit et demi, un passant remarquait une petite flamme se détacher de l'angle nord-ouest de la grange et bientôt toute cette partie du bâtiment était en feu. L'alarme fut rapidement donnée et les secours ne tardèrent pas d'arriver ; on dut se borner à sauver le bétail et préserver la maison voisine de M. Genoud, laquelle, à deux reprises, fut sur le point de subir le même sort. Les fourrages, tout fut détruit.

On ne saurait attribuer la cause de cet incendie à la fermentation des fourrages ; tout fait supposer un acte criminel. La police a arrêté un individu sur lequel pèsent des indices sérieux ; puisse-t-elle arriver à le convaincre du crime pour la tranquillité de toute notre population !

elle, essayant de l'étudier, de la percer au jour, il se disait — Pourvu qu'elle ne me joue pas la comédie, qu'elle ne sache pas que je suis le baron Jacobsen !

La maladie de la pauvre fille était venu lui arracher ce doute cruel.

Non, elle l'aimait sincèrement, naïvement, éperdument. Il avait réalisé ce rêve qu'il croyait impossible : Eloigner les ambitions, avoir un cœur bien à lui, et rien que pour lui.

Elle s'éveilla comme d'un songe, dans le lit princier où elle avait été à deux doigts de la tombe.

Elle se souleva sur un coude.

A la vue des richesses qui l'entouraient, en se trouvant au milieu de ces dentelles, avec ce couvre-pieds de soie, cette peau de cygne sur les pieds, cette fourrure parfumée qui entourait ses épaules, une stupéfaction profonde apparut sur ses traits pâles.

— Où suis-je ? murmura-t-elle. Suis-je morte, et est-ce cela le paradis ?

Pierre, en l'entendant parler de cette voix si faible, s'approcha.

Elle jeta un cri.

— Oh ! oui, murmura-t-elle, c'est bien le paradis, puisqu'il est là, lui !...

Il l'avait déjà prise dans ses bras, la pressait contre lui, la couvrait de baisers.

Elle fermait les yeux délicieusement, profondément émue, sur le point de mourir de bonheur.

En sentant ses lèvres se glacer et son cœur s'arrêter de battre, Pierre eut peur.

— Vous êtes chez vous, ma Pauline adorée, lui dit-il doucement. Chez vous, maîtresse et souveraine de tout ce qui est ici, même de moi.

— Chez moi, répéta-t-elle ; je ne comprends pas.

— Quand vous serez plus forte et que vous me promettez d'être très raisonnable, je vous expliquerai tout.

— Ne me faites pas attendre... je vous en supplie.

— Non, non, vous êtes trop faible encore.

— Erreur ! je suis très vaillante, au contraire. D'ailleurs, si je ne suis pas morte de bonheur tout à l'heure en vous voyant près de moi, c'est que je peux tout entendre sans danger.

Mais, tout à coup, une ride profonde se creusa entre ses fins sourcils, ses yeux s'assombrirent.

— Mon Dieu !... dit-elle, ah ! je me souviens !... Je me souviens... L'ai-je rêvé ?... Cet horrible M. Henrion... cette lutte... cette fuite dans la nuit... Je voulais mourir !... Pourquoi ne suis-je pas morte !...

Ah ! Pierre... Pierre... vous m'avez sauvée !...

Elle éclata en sanglots, puis, se cramponnant à son cou, elle le couvrit de baisers.

— Mais mon père va me reprendre à vous, dit-elle de nouveau affolée ; il m'en a prévenue, il en a le droit. Oh ! mon Dieu, suis-je malheureuse... Oh ! sauvez-moi encore, Pierre, sauvez-moi !...

— Non, non, n'ayez pas peur, il ne vous reprendra pas, c'est moi qui vous le jure.

— Bien sûr ?

— Sur mon honneur. D'abord, personne ne vous sait ici. Ceux qui nous entourent sont fidèles et dévoués. Ensuite, dès que vos forces seront revenues, nous partirons tous les deux et nous irons dans un pays où nul ne vous découvrira.

Il avait parlé avec une très grande autorité.

L'esprit de Pauline, encore affaibli, n'avait pas une bien grande force de réflexion ou de pénétration.

Comment un simple petit employé pourrait-il l'emmener si loin, pour la cacher et la préserver ?...

Elle se le demandait bien peu, en vérité... Pas davantage d'où pouvait venir le luxe princier qui était le sien...

Pierre vit que la fatigue l'excédait.

— Dormez, dit-il, demain nous recauserons plus longue-

ment si vous êtes sage.

Il lui donna ce que le docteur Gravier avait ordonné qu'elle avalât dans la soirée et en prenant sa main Pauline s'endormit doucement d'un sommeil qui devait lui rendre rapidement ses forces.

Le lendemain, le jour seulement l'éveilla.

Elle tenait toujours la main de Pierre et celui-ci, abîmé de fatigue, dormait la tête appuyée contre l'oreiller de la jeune fille.

Elle se dégagea doucement ; il ne s'éveilla pas.

Alors elle regarda autour d'elle. Sa fièvre était maintenant bien passée et elle pouvait se rendre un compte exact de tout ce qui l'entourait.

A mesure que ses yeux se reposaient sur les objets qui l'entouraient, elle frémissait jusqu'au fond des entrailles ; la dentelle de ses draps valait une fortune, la chemise de nuit qui l'enveloppait était en soie blanche et garnie de malines à deux cents francs le mètre.

Mais alors qui était Pierre ?

Un simple employé de la maison Jacobsen, comme il le lui avait dit lui-même.

Oh ! mais non. Ce n'était pas possible.

Un doute cruel l'envahit avec un pressentiment très aigu : elle eut la certitude qu'il était le riche baron Jacobsen lui-même.

Mais alors Pierre pourrait croire qu'elle ne l'avait aimé que par ambition ; par ambition et par calcul, aussi qu'elle avait repoussé le père Henrion.

Il allait douter d'elle, de son pauvre et cher amour si naïf, si profond, si désintéressé.

Elle éclata en sanglots.

Ce bruit réveilla Pierre en sursaut.

Il tressaillit, se leva tout à coup et se pencha sur elle avec une sollicitude infinie.

— Qu'avez-vous, ma chérie ?... lui dit-il en même temps. Pourquoi ne m'avez-vous pas éveillé plus tôt ?...

**Remerciements.** — devoir de remer-

ner et les corps sont empressés à qui l'a frappé da-

**Vagabonds.** — d'être de nouve-

les prisons regor tout des vagabon long des routes, darmerie à l'au- téressants perso on devrait envo engager comme

**Vol.** — Dan- introduit dans l' et a enlevé un j vol de ce genre l'espace de peu

**Un second** de la St-Martin, mander si ce n' Ainsi, lundi, on un bouquet de qu'on revoit ave fleurs ont été cu de la Dent de B

**O tempora** lesque coutume assourdissant co ayant doublé le des noces avec c complètement d nier, sous les bi dont les blafards les champs cou soixantaine de par les libations chauds partisan tration, se dirig de Palud, lieu fi de Huns sous la livrée à un plus ments, ces vocif rauques des insi temps à autre p gistrat coup de bles échos dans vacarme étourd sion d'une de ce Sabbat se livren à une sarabande

Mais pourqu semblez-vous av nos bons citadin tiques, auraient chahut que le b duquel a eu lieu tion de l'autre s pas cruels à ce laissons à tous

Elle hésita l'es- lui raconta tout c pressenti ou devin Rien ne pouvait méfiait toujours d si sincère et si naï — Eh bien ! c'e sen lui-même. M l'heure, tu ne l'er Je sais que c'es pour cela que je t qu'ici.

Ne te tourment tinner de m'aimé comme tu l'as fai De mon côté, j Rappelle-t'en à Jamais je n'ai jourd'hui, puisque dance et la libert Douter de celu son âme ne pouv et ainsi droite qu Du reste, depu ffection de Pierre Il était avec el Le seuil de sa nant celui d'un s franchir.

Il avait désiré petit salon encor lampas mauve, et vant quand elle é long de bois de des frères en été La convalescen



le magasin de draperie, mercerie, épicerie

**A. GLASSON**

**EST TRANSFÉRÉ**

place du Petit-Marché,  
ancien magasin [812]  
de M. TREYVAUD

**Mise de meubles.**

**Jeudi 22 novembre courant**, dès les 10 heures du matin, l'Office des poursuites fera vendre par voie de mises publiques, au bout de la Promenade, à Bulle :  
Un potager avec accessoires, un canapé, un buffet sapin, une table de nuit et un déjeuner porcelaine.  
Bulle, le 19 novembre 1894.  
[828] Office des poursuites.

**Concours de travaux.**

La commission du Rectorat du Pâquier met en soumission la construction d'un presbytère jusqu'au 30 novembre prochain :  
A. Pour tout l'ensemble de la construction à forfait ;  
B. Par parties séparées d'après la nature des travaux, soit : charpenterie, menuiserie, maçonnerie, taille et ferblanterie.  
Prendre connaissance des plans, avant-toisé et cahier des charges au bureau du Secrétariat communal.  
Le Pâquier, le 13 novembre 1894.  
Au nom de la commission du Rectorat et par ordre :  
[817] Le Secrétaire.

**A LOUER**

L'Administration de l'Hôpital des bourgeois de la ville de Fribourg exposera en location par voie de mise publique, le **lundi 26 novembre 1894**, dès 2 heures après midi, le **beau domaine du Gambach** (dit ferme de l'Hôpital), d'une contenance approximative de 32 hectares (soit 88 poses). Cette belle propriété, située sur le territoire de la commune de Fribourg, possède de vastes bâtiments d'exploitation, ainsi qu'une fontaine intarissable.  
Entrée en jouissance le 25 février 1895.  
La mise aura lieu dans la grande salle de l'auberge des Maréchaux. Pour renseignements, s'adresser à l'administrateur 790] (H2691F) Ernest de BUMAN.

**Commerce de farines.**

**Son. — Avoine.**  
Maïs en grains et moulu.  
**Blé comprimé**, à 16 fr. les 100 kg.  
Marchandises de 1<sup>re</sup> qualité et prix réduits.  
**Ch. MOREL**  
Successeur de J. MOREL-BADOUX  
[361] à Bulle.

**Changement de domicile.**

Le soussigné avise son honorable et nombreuse clientèle de la ville et de la campagne qu'il a transféré son domicile *rue de Gruyères N° 125*, près du temple réformé, à Bulle, et qu'il a ouvert un magasin succursale *place de l'Hôtel des Alpes*, ancien *Magasin populaire*. Il se recommande au mieux pour tous les articles : *farine, son, boulangerie et pâtisserie*.  
[641] J. Schneider.

**RELIURE EN TOUT GENRE**

Encadrement de tableaux.  
**Emile JUDET**  
sur les Places, BULLE [68]

**A LOUER**

Au centre de la ville de Bulle, un vaste et beau **magasin** avec grande vitrine.  
S'adresser à M. P. CURRAT, notaire. [111]

**A VENDRE**

Dans une localité industrielle, un bâtiment avec grand **café** jouissant d'une très bonne clientèle. Rendement assuré.  
S'adresser à MM. FREYMAN & WEBER, à Vevey. [819]

**AVIS**

Dès ce jour, on vend dans la maison de M. Barras, ancien magasin de M. Pittet-Vienny, en face du Cheval-Blanc, tout un assortiment d'**effets militaires**. La vente dure un mois et le magasin sera ouvert tous les jours.  
Jean Mourlevat,  
sur les Places, Bulle.  
[824]

**COMMERCE DE VINS**

Pour cause de liquidation, on trouvera dès ce jour un bon choix de **vins du pays, vins rouges et vins en bouteilles** de tous genres. — S'adresser, avenue de la Gare, chez M. JULES GLASSON.  
Prix réduits et qualité de choix. [612]

Beau choix de cartes de visite  
à l'imprimerie de la Gruyère.

A partir de ce jour,

**MEUNERIE AGRICOLE**

BARBEY-NICOLLIER  
Magasins sous la CROIX-BLANCHE, Bulle.  
**FARINES** de tous genres. — **SONS** supérieurs et ordinaires.  
GROS ET DÉTAIL. — PRIX RÉDUITS.  
**BLÉS** rouges et noirs pour la volaille.  
**Grand choix d'AVOINES blanches**, depuis 10 fr. le sac de 150 litres (10 quarterons ancienne mesure).  
Bourre d'épeautre. [410]

**Entreprise en bâtiments.**

CHARPENTE MENUISERIE  
**PASQUIER FRÈRES, BULLE**  
Atelier de machines; force motrice électrique.  
Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.  
Glaces, portières et rideaux.  
TRAVAIL A FAÇON AUX MACHINES [820]  
Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

**FARINES ET SONS**

Maïs en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.  
Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.  
PRIX TRÈS RÉDUITS  
[649] Jos. CROTTI, Bulle.

**LA SUISSE**

SOCIÉTÉ D'ASSURANCES SUR LA VIE, A LAUSANNE  
FONDÉE EN 1858

Assurances au décès, mixtes et à double effet, avec ou sans participation.

Assurances-vie combinées avec assurances-accidents, sans augmentation de prix.

Nouvelles conditions d'assurances très libérales.

S'adresser, pour prospectus et renseignements, à la Direction à Lausanne, rue du Midi 3, ou à MM. F. Philippa, avocat, greffier du Tribunal, à BULLE, et A. Donzallaz, à Romont, agents généraux de la Société. (H10887L) [668]

**A LA CONCURRENCE**

BULLE — 98 rue de Gruyères 98 — BULLE  
Maison reconnue pour vendre le meilleur marché.  
**OUVERTURE de la saison d'hiver pour les MODES**  
Grand arrivage de 10,000 chapeaux paille et feutre pour dames, depuis 75 centimes.  
Plumes, fleurs, rubans, velours, dentelles, jai.  
Garnissage de chapeaux depuis 25 c.  
Toutes les commandes sont exécutées en deux heures.  
Grand choix de chapeaux garnis, depuis 1 fr. 95.  
VOIR LES ÉTALAGES  
**A la Concurrence, Bulle.** [556]

**La Filature de chanvre et de lin**

à HOENGG près Zurich,  
se charge continuellement de broyer, filer, lessiver, tisser et blanchir à façon du chanvre, du lin et des étoupes à prix très modérés, et assure des excellents filages et tissus, connus depuis des années.  
[M10921Z] [737]  
Adressez la marchandise à la station d'Attstetten près Zurich.

**LIVRAISON DE FOIN**

1<sup>re</sup> qualité, environ 1500-2000 q.  
Les offres sont à adresser à  
**Bigler-Siegenthaler,**  
cafetier, rue d'Aarberg, BERNE  
[827] (OH6622)



[193]

**Achetez des Croix-Blanche de Hollande.**

Ces obligations, remboursables au minimum en 28 fr., ayant 3 tirages par an avec des primes de fr. 50,000, 20,000, etc., etc., sont un excellent petit placement.  
Prochain tirage : 1<sup>er</sup> décembre. Prix de l'obligation : 20 fr. (H9483X)  
S'adresser : O. Mosé, Genève. [829]

**Partout**

on cherche des **personnes** intelligentes qui se chargeraient d'une **petite représentation**.  
Offres sous : **Beaux bénéfices**, à Orell Füssli, publicité, Berne. (OF2709) [830]

**M. BERSET**

AVOCAT  
a ouvert son étude à **Bulle**, maison J.-C. Barras, ancien agent d'affaires. [742]

**Cassée**

aux **Tonnelliers, à Bulle.**  
Invitation cordiale.  
Jean ANDREY,  
anc. tenancier de l'hôtel des Bains. [825]

**CASSÉE**

à l'auberge de la **Croix-Blanche, à CORBIÈRES**, dimanche 25 novembre.  
Invitation cordiale.  
J. BLANC, aubergiste. [832]

**CASSÉE**

à la **pointe de LA JOUX**  
Invitation cordiale.  
DEILLON, pintier. [833]

**A VENDRE**

Une **bascule de magasin** toute neuve, avec les poids.  
S'adresser au bureau du journal. [808]

**Le Messager boiteux**

pour 1895  
est en vente à l'imprimerie de la Gruyère, au prix de 30 cent.

**Zwieback de malt.**

La meilleure nourriture des personnes affaiblies est le **pain de malt**, succulent et riche en principes nutritifs; tous deux recommandés contre l'anémie.  
En vente à la boulangerie **Bessner-Schirmer, Fribourg.** (H246F) [246]

**Apprentie-tailleuse**

pour dames et messieurs est demandée pour de suite. — S'adresser à Mme PINATON, à Bulle. [820]

**A vendre :**

Un **hache-paille** complètement neuf.  
S'adresser au bureau du journal. [823]

**A louer :**

Place de la gare, à Bulle, un **entrepôt**.  
S'adresser au bureau du journal. [786]

**A VENDRE**

Un petit **fourneau en fer**, presque neuf, doublé, avec accessoires. — S'adresser à François TINGULX, près de l'ancienne église, à Pont-la-Ville. [831]

**PERDU**

La nuit de l'incendie, une **pèlerine** avec capuchon; la rapporter contre récompense à Jos. PHILIPPA, tailleur, à Bulle. [835]

**A louer :**

Un **magasin d'épicerie** meublé.  
S'adresser au bureau du journal. [836]

**A louer :**

De suite, un **logement**, rue de Gruyères.  
S'adresser au bureau du journal. [834]

Au bureau du journal :  
**Etrennes fribourgeoises.**  
Prix : 1 fr.

Bulle. — Emile Lenz, imprimeur-éditeur.



**PRIX DE L'ABO**

Pour la Suisse : 1  
Etranger : 1 an, 9  
payable d'

Prix du num

On s'abonne à to  
de po

Bu

**Encore**

Nous avons

tion était faite

que comporte

avons eu tort

à la lecture de

cernant l'assen

Or, préciséme

bourgeois préc

étions curieux

aurait à cette

eu les yeux sur

pu affirmer qu

à l'autre contr

Oser affirmer

comptes de l'E

l'un des orateu

a positivement

pas eu lieu de

calisme. La L

courant, intitu

Sont donc ra

aimant la vérit

soucieux de l'a

que l'on condu

reux de voir n

teté et économ

Si ce nom d

grâce aux excé

venu le synonym

tice et la bonn

tous les honn

aura, grâce à

Dans son nu

nous annonce

nomie publicq

par un de ses

suppose la vei

la Trésorerie d

rification de la

FEUILLE

**LA R**

Un

Au Havre, Pa

perbe, presque a

Elle s'y install

était en paix, ey

En effet, avant

où Pierre l'avait

de lui laisser écor

argent.

— Tu es un ar

sérable-là ne mé

— O Pierre, n

— Parce que

mais de lui.

— Comme tu v

ront le luxe et la

gerai que lui, vi

dien et est en bu

— Eh bien, no

— Dis laquelle

— Je me char

vre largement da

t'en rapportant à

Elle lui sauta